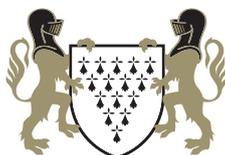


GUÉRANDE MAGAZINE



DOSSIER

PATRIMOINE : UN TRÉSOR GUÉRANDAIS BIEN PROTÉGÉ



Ville de
Guérande



ville-guerande.fr

édito



Chères Guérandaises, chers Guérandais,

« Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. » C'est inspiré de cet extrait de la convention de 1972 de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) que nous avons lancé, en 2017, le premier programme pluriannuel de restauration de notre patrimoine historique qui vient de se terminer récemment.

Au cours de ces cinq années, notre commune a accompli des étapes significatives. La réouverture de la Porte Saint-Michel depuis 2020 qui propose depuis deux expositions par an. Nous avons entrepris la restauration de deux sections majeures de remparts, l'une située entre la porte Vannetaise et la Tour Kerbenet, et l'autre entre la Tour Saint-Jean et la porte de Saillé. Enfin, nous avons finalisé la restauration complète de la porte de Saillé et de la Tour Sainte-Anne.

Cette mobilisation collective a été honorée par l'obtention du prestigieux trophée des « Rubans du patrimoine », symbole de notre engagement et de celui de nos partenaires envers notre histoire, notre identité, et les générations futures qui auront le privilège de contempler la grandeur de notre passé.

Je suis ravi de vous informer que nous avons récemment lancé une nouvelle opération de restauration, cette fois-ci concernant plusieurs autres secteurs des remparts et la Porte Vannetaise. Ces travaux se dérouleront jusqu'en mars 2025, et je vous encourage à en apprendre davantage à travers les pages de ce magazine.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une bonne lecture.

Nicolas Criaud
Maire de Guérande



Avec nos partenaires, nous sommes engagés envers notre histoire, notre identité, et les générations futures qui auront le privilège de contempler la grandeur de notre passé.



Gwenrannadezed ha Gwenranniz ker,

« Bez' eo ar glad hêrezh an tremened a emvataomp-ni anezhañ hiziv hag a dreuzkasomp d'ar rummadoù da zont ». Gant an arroud-mañ tennet eus kendivizad 1972 Aozadur ar Broadoù. Unanet evit an Deskadurezh, ar Ouezoniezh hag ar Sevenadur (UNESCO) eo e oamp bet awenet p'hor boa lusket, e 2017, ar c'hentañ raklun liesvloaziek reneveziñ hon glad istorel a zo deuet da glozañ nevez 'zo.

E-doug ar pemp bloaz tremen enta ez eus bet graet pazennoù erzerc'h gant hon c'humun. Addigor eo an n-Dor Sant-Mikael abaoe 2020 ha kinniget e vez div ziskouezadeg bep ploaz enni. Lusket hon eus renevezadur daou droc'h meur eus ar ramparzhioù, unan etre Dor Gwened ha Tour Kêrbenneg, an all etre Tour Sant-Yann ha Dor Selag. Bez' hon eus ivez davedekaet renevezadur klok Dor Selag ha Tour Santez-Anna.

Enoret eo bet an enluskerezh stroll-se dre c'hounid arouez-trec'h briek ar « Rubans du patrimoine », a laka anat hon engouestl ha hini hon c'hevelerion e-keñver hon hanez, hon hevelepted hag e-keñver ar rummadoù da zont a c'hello arves;ñ meurbed hon tremened. Laouen on o kemenn deoc'h hon eus lusket n'eus ket pell ur wezhiad reneveziñ nevez a sell ar wech -mañ ouzh lies troc'h all eus ar ramparzhioù ha Dor Gwened. Padout a ray al labourioù-se betek miz Meurzh 2025 hag ho pediñ a ran da zeskiñ muioc'h war an divoud dre bajennoù ar c'hannadig-mañ. Deoc'h holl e hetan ul lennadenn vat.

sommaire



P. 4
Dossier



P. 10
Ville sportive

P. 8
Artisanat



P. 11
Spectacles



P. 9
Organiser un évènement



P. 12
Biodiversité



P. 13
Refuges animaliers

P. 14
Agenda

P. 16
Tribunes

P. 18
Le Maire vous répond

P. 19
Retour en images



Directeur de la publication : **Xavier Fournier**
Rédacteur en chef : **Paul Davy**
Rédaction : **Heilen Beyer, services municipaux de la Ville de Guérande**
Traduction bretonne : **Laurent Motrot**
Visuels : **Ville de Guérande ; Tour de Bretagne ; Parc Naturel Régional de Brière ; Éric Roustand ; Gervan Sévenou ; Thomas Charrier ; Kerbenet II**
Maquette et mise en page : **Second Regard**
Impression : **icônes (56) - Certifié PEFC™ 10-31-3162 - Imprim'vert**

Retrouvez toute l'info de votre ville sur ville-guerande.fr

Suivez-nous sur   

Tirage : 9 170 exemplaires
Distribution : toutes les boîtes aux lettres des foyers guérandais. Guérande Magazine est à votre disposition à l'hôtel de ville et dans les bâtiments municipaux.

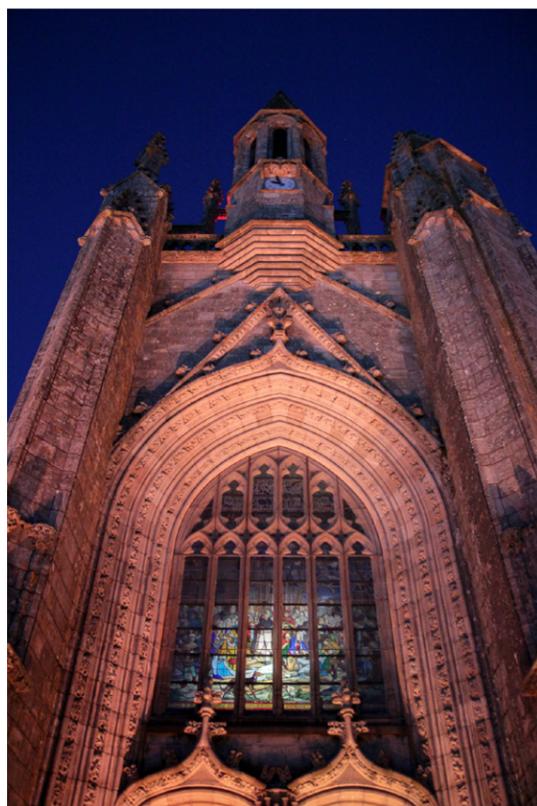
 Il est également consultable sur le site de la Ville, en version numérique ou audio.

Les dates de sortie de votre Guérande Magazine changent pour mieux répondre à vos attentes. Retrouvez désormais les actus de votre ville dans votre boîte aux lettres en mars, juin, septembre et décembre !

Patrimoine : un trésor guérandais bien protégé

Guérande possède un patrimoine historique exceptionnel qui lui vaut depuis 2004 le label Ville d'art et d'histoire. Son enceinte fortifiée, longue de 1 300 mètres, est l'une des mieux conservées de France et la plus complète de Bretagne. Guérande est surtout l'une des rares villes à avoir gardé ses remparts dans leur intégralité. La ville compte au total 17 monuments historiques dont une grande partie date de la fin du Moyen Âge (13-15^e siècle).

Soucieuse d'entretenir son patrimoine bâti remarquable et de protéger ses monuments historiques, la Ville de Guérande lance une nouvelle campagne de restauration sur 4 ans (2024/2027). Celle-ci débutera prochainement avec des interventions sur les remparts et sur la Porte Vannetaise. La prochaine campagne de restauration 2024-2027 se concentrera en priorité sur la Collégiale Saint-Aubin.



Préserver le patrimoine bâti et le patrimoine naturel

En 2021, lors de la restauration de la porte Vannetaise et des remparts adjacents (zone H), la Ville de Guérande et la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ont mis en place un partenariat.

En effet, 51 nids de martinets noirs se trouvaient sur cette partie de remparts. Comme les nids n'auraient pas été accessibles aux martinets durant la période de nidification / reproduction, des habitats artificiels, spécialement conçus pour les martinets, ont été installés sur les échafaudages. Des enceintes ont également été installées afin d'attirer les oiseaux grâce à l'émission de sons. L'objectif était ainsi d'éviter la désertion de la colonie de martinets pendant les travaux. Cette opération a permis de protéger ces espèces tout en préservant le bâti ancien et de permettre leur retour aux emplacements originaux de leurs nids.

Lors de la dernière période de nidification, 88 couples nicheurs ont pu retrouver leurs nids et permettre ainsi à environ 150 jeunes martinets de prendre leur envol !

Guérande lauréate du prix départemental des Rubans du Patrimoine 2023

Le 15 décembre 2023, La Ville de Guérande a reçu le prix départemental des Rubans du Patrimoine pour la restauration de la Porte Saint-Michel et de la Tour Sainte-Anne. Ce prix vient récompenser la réhabilitation exemplaire menée sur le joyau monumental que représente la Porte Saint-Michel et la mise en visite des remparts, un projet qui a su allier préservation du patrimoine et modernité. Le concours des Rubans du Patrimoine vise à mettre en valeur le patrimoine bâti des municipalités et honore les initiatives qui contribuent à leur préservation et mise en valeur.



Si notre patrimoine est un présent du passé, faisons de lui un don d'avenir, en le restaurant, en le valorisant et en le transmettant.

Catherine Lacroix
Adjointe en charge de la culture et du patrimoine

RESTAURATION DES REMPARTS DE GUÉRANDE

2023-2025



Fiers d'habiter une Ville d'art et d'histoire !

Cette année, la Ville de Guérande fête les 20 ans de sa labellisation Ville d'art et d'histoire. Fruit d'un long travail de recherche historique, d'inventaire et de restauration du patrimoine, ce label est aujourd'hui la fierté de la commune et de tous ceux qui y ont contribué et qui continuent encore aujourd'hui (habitants, associations, professionnels, scientifiques...).



Ce label est d'abord une reconnaissance de la qualité, de la richesse, de la diversité et de la spécificité de notre patrimoine. Il est ensuite un engagement pris par la Ville pour sa préservation, sa valorisation et sa transmission. Il est enfin le garant que le patrimoine est un bien commun et partagé de tous qui, au-delà du cadre de vie, fait le rayonnement et l'attractivité de la commune.

Un patrimoine riche et divers

Si la cité médiévale et ses monuments emblématiques sont souvent mis en lumière, le patrimoine guérandais est bien plus riche et vaste. Il est de toutes les époques : des mégalithes (menhirs) à l'architecture contemporaine. Il est de tous les lieux jusque dans les faubourgs et les villages, urbain ou paysager. Il est de toutes les typologies : immobilier, mobilier (66 Monuments Historiques et 3 000 objets de collection Musée de France) et immatériel (mémoire), monumentale, vernaculaire (four à pain, puits...) ou artistique.



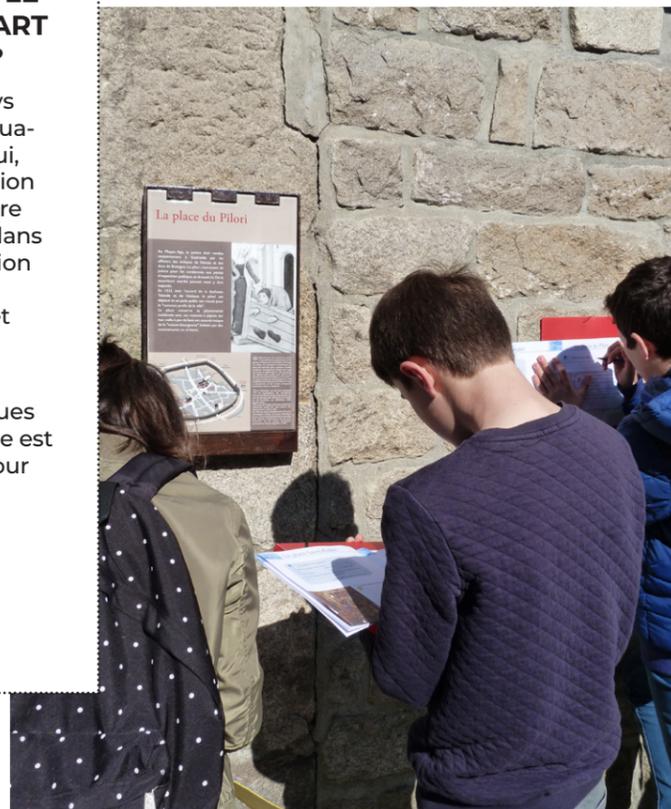
QU'EST-CE QUE LE LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE ?

Le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » qualifie des territoires qui, conscients des enjeux d'appropriation par les habitants de leur architecture et de leur patrimoine, s'engagent dans une démarche active de conservation et de médiation. Le réseau compte aujourd'hui 196 villes et pays d'art et d'histoire.

Ce label s'inscrit de manière transversale dans toutes les politiques de la Ville. La qualité du cadre de vie est un levier d'attractivité aussi bien pour les habitants que les visiteurs.

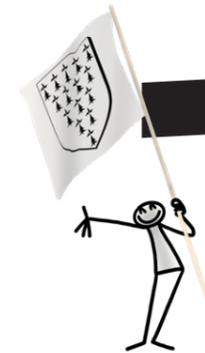


+ d'infos
sur le label
« Ville et Pays
d'art et d'histoire »



Un don du passé pour l'avenir

Le patrimoine n'est pas simplement un héritage, il est, pour reprendre les termes de l'UNESCO, un « don du passé pour l'avenir ». Il se veut inspirant, source d'inspiration et de création. Ainsi, la terre crue, utilisée traditionnellement pour la construction en pan de bois au Moyen Âge, est réintroduite dans l'écoquartier de Maison Neuve comme matériau local et respectueux de l'environnement. De même, l'architecte du Lycée Galilée s'inspire des monuments de la ville pour faire dialoguer l'architecture d'hier et d'aujourd'hui.



Objectif de Développement
Durable 11.4

Renforcer les efforts de protection
et de préservation du patrimoine
culturel et naturel mondial.

Des exemples de nos trésors patrimoniaux

Le patrimoine vernaculaire (propre à notre territoire)

Le moulin du Diable date de la fin du Moyen Âge. Il est classé monument historique depuis 1901, ce qui est la plus haute protection pour le patrimoine en France.



Les maisons à pan de bois

Rare témoin de l'architecture civile médiévale, la maison à pan de bois se reconnaît à sa structure en bois et à son remplissage en torchis, mélange de terre crue et foin. Il en subsiste 9 aujourd'hui sur le territoire guérandais.



Le site archéologique de Sandun

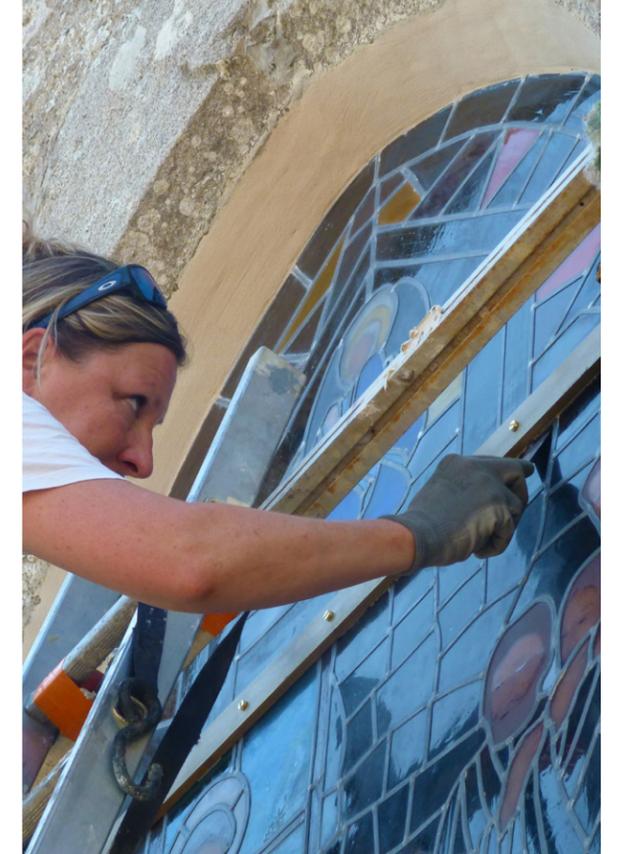
La butte de Sandun est un haut lieu de l'archéologie régionale qui sert de point de référence pour la datation d'autres sites néolithiques.



Architecture contemporaine

L'école Jean de la Fontaine, située à La Madeleine, a été construite par Asa Gimbert en 2011. L'archi-

tekte intègre dans sa création le bien être des élèves et leur imaginaire avec des couleurs vives.



La 2^e édition du Salon des métiers d'art revient du 5 au 7 avril

Pendant 3 jours, la Ville de Guérande mettra en lumière les métiers d'art, tels que tailleur de pierre, chaumier, potier, céramiste, coutelier, graveur, tapissier-décorateur, céramiste, tourneur sur bois, vitrailliste, calligraphe, enlumineur, charpentier de marine...

La première édition du Salon avait déjà mis en avant l'excellence et la qualité des artisans du territoire grâce à une sélection d'exposants faite sous l'œil expert de l'Institut National des Métiers d'Art des Pays de la Loire. Pour sa deuxième édition, le Salon souhaite à nouveau mettre en lumière le savoir-faire des artisans et notamment avec des pièces plus imposantes.

La 18^e édition des Journées européennes des métiers d'art s'articule autour du thème « Les petits doigts, les mains expertes », encourageant les enfants, les familles et les étudiants à explorer les métiers d'art. Ainsi, plus qu'une simple exposition, l'évènement vise à susciter l'intérêt, à créer des vocations et à sensibiliser le public à la durée de la création, à son impact et à l'importance d'une consommation responsable.

Les visiteurs pourront échanger avec plus de 25 exposants sur les stands et découvrir leur parcours, la gestuelle et les techniques au travers des démonstrations.

+ d'infos
ville-guerande.fr

Infos pratiques : Vendredi 5 avril de 14h à 18h30, samedi 6 et dimanche 7 avril, de 10h à 18h30, Place du marché au bois (au pied de la porte Saint-Michel).



L'outil en main : transmettre la passion des métiers manuels

Le Salon des métiers d'Art sera l'occasion de découvrir l'association L'outil en main, réseau national, qui dispose d'une antenne à Guérande depuis 2015.

Cette structure fait un travail formidable, tout au long de l'année, pour valoriser des métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art. Une quarantaine d'enfants - à partir de 10 ans - et de jeunes, sont accompagnés tous les mercredis après-midi par une soixantaine de bénévoles (d'anciens artisans, des gens de métiers ou des passionnés) qui leur font découvrir de nombreux métiers et activités manuelles. Maçonnerie, couture, cuisine, gravure sur pierre... au total, les jeunes adhérents ne découvrent pas moins de 17 activités, dans de vrais ateliers et avec des outils professionnels. À l'issue, les artisans d'un jour peuvent repartir avec leur production, fiers du travail accompli. L'outil en main contribue ainsi à valoriser des métiers trop souvent peu considérés. Elle favorise les échanges intergénérationnels et peut créer des vocations. Ici, pas de notes ou d'évaluations, seuls la transmission de savoir et l'apprentissage ludique sont importants. L'association continue de chercher des bénévoles qui souhaitent partager leurs compétences et connaissances à des jeunes motivés et heureux d'apprendre.

+ d'infos
02 40 15 62 54 30
outilenmainguerande44@orange.fr

Une jeune et un bénévole en plein atelier menuiserie



J'organise un évènement

Fête de village, vide-greniers, kermesse ou festival : comment faire si je souhaite organiser un évènement sur Guérande ?

Chaque année, la Ville accompagne des dizaines d'organisateur·s dans leurs projets. Que ce soit pour un anniversaire organisé par un particulier ou pour un évènement plus structurant porté par une association, elle loue des salles, du matériel et met à disposition le domaine public.

Comment faire pour organiser mon évènement ?

1 Je me rends sur ville-guerande.fr et je clique sur l'onglet « Mes démarches » dans le menu en haut de page.

Mes démarches

Organiser un évènement ville-guerande.fr

2 Je choisis la rubrique « Occupation du domaine public » puis « Organiser un évènement ».



Occupation du domaine public

- Artistes de rue [?]
- Formulaire d'inscription pour les artistes de rue souhaitant se produire dans l'espace public de la Ville de Guérande.
- Demande d'occupation du domaine public
- Faire une demande d'occupation du domaine public (déménagement, travaux, livraison)
- Organiser un évènement [?]
- Vous souhaitez organiser un évènement à Guérande, sur le domaine public et/ou dans un établissement recevant du public (hors centre culturel Athanor). Pour cela, vous devez remplir certaines obligations et compléter une pré-demande.

3 Je télécharge la demande d'organisation et la renvoie complétée au minimum 3 mois avant la date de la manifestation.

La précision du service logistique : nous ne pouvons pas garantir de valider les demandes concernant les évènements organisés pendant les 15 jours qui précèdent et les 15 jours qui suivent la Fête médiévale.



4 Une fois la demande étudiée, je reçois un mail et, si validation, les coordonnées de mon interlocuteur référent à la mairie.

5 Une fois mon dossier validé, je peux communiquer dessus s'il est ouvert au public :

- faire imprimer une bache à installer au niveau des ronds-points de la ville. Ce point est à voir avec votre interlocuteur, qui pourra vous donner les dimensions et les emplacements disponibles,

Le conseil du service communication :

si j'organise mon évènement tous les ans avec le même nom, je laisse un espace vide sur lequel je pourrais changer la date chaque année grâce à des stickers : simple et écologique !

- informer la presse et l'Office de Tourisme,
- enregistrer mon évènement sur infolocale.fr,
- enregistrer mon évènement dans l'agenda de la ville.

Tous ces conseils sont à retrouver sur la page « Organiser un évènement ».

Comment faire pour louer du matériel ?

Je télécharge la demande d'organisation et remplis les pages 1 à 5, en précisant mes besoins.

Comment faire pour louer une salle ?

Je me rends sur ville-guerande.fr, rubrique Vie pratique puis Salles à louer. Je retrouve sur cette page les informations sur les salles à disposition, leurs emplacements, tarifs et jauges. Je remplis la demande de location à télécharger sur cette page.

Comment faire pour jouer dans la cité médiévale ?

Les artistes de rue souhaitant se produire dans Guérande doivent au préalable procéder à une inscription. Pour cela, il vous faut vous rendre rubrique « Occupation du domaine public » puis « Artistes de rue ». Des emplacements vous sont réservés dans la cité médiévale entre mai et septembre inclus, sous certaines conditions.

En 2023, la Ville a accompagné...

- 17 vide-greniers
- 14 évènements musicaux
- 13 fêtes de villages et quartiers
- 38 évènements à caractères sportifs
- 7 kermesses en mettant à disposition...
- 71 installations de supports de communication sur les ronds-points
- 173 tonnes
- 4 450 tables
- 369 bancs
- 15 810 chaises !



APicité® : une première abeille pour la ville !

L'objectif de ce label est de valoriser les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs. Au-delà de la récompense officielle, le label incite à la poursuite d'une stratégie municipale cohérente en faveur des abeilles, des pollinisateurs sauvages et de l'environnement ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Grâce à des pratiques respectueuses de la biodiversité, le service des espaces verts de la Ville agit au quotidien pour la préservation de notre patrimoine naturel. Tout en garantissant un cadre de vie agréable aux habitants et une sécurité optimale sur les bords de route et chemins, ils préservent la biodiversité en respectant le cycle de développement de la faune et de la flore.

Ces pratiques vertueuses permettent ainsi le maintien sur le territoire des espèces protégées, l'augmentation du nombre d'espèces animales et végétales et l'amélioration des conditions de reproduction des espèces et de la qualité de l'eau. Elles

ont également permis à Guérande d'être récompensée par le comité de labellisation APicité® qui lui a décerné « une abeille » pour saluer « son action en faveur de la préservation de l'abeille et de l'environnement et pour ses projets prometteurs ». Parmi les actions saluées, le comité de labellisation a particulièrement apprécié la gestion des espaces verts vertueuse accompagnée par des actions de sensibilisation à la protection de la biodiversité.

+ d'infos

unaf-apiculture.info



« Cette récompense est une belle fierté pour les Guérandais. Elle valorise l'investissement des élus et des agents qui œuvrent, au quotidien, pour préserver notre cadre de vie. »

Audrey Perdereau
Adjointe en charge de l'environnement et de la vie économique

Bilan des Atlas de la Biodiversité, menés sur le territoire depuis 3 ans

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur une commune. Cet inventaire a été orchestré par le Parc naturel régional de Brière conjointement avec des scientifiques. L'objectif ? Améliorer les connaissances du patrimoine naturel local et agir en conséquence. Retour sur les conclusions de cet état des lieux :

Propres au paysage guérandais, les marais salants constituent d'une part des espaces semi-naturels singuliers, qui abritent de nombreux habitats naturels d'espèces à forte valeur patrimoniale, comme l'avocette élégante ou la vipère péliade. D'autre part, le bocage principalement composé de prairies, petits boisements, fourrés et de longs linéaires de haies, accueille une biodiversité à la fois ordinaire et remarquable. Les haies bocagères jouent un rôle de protection face aux aléas climatiques (protection des troupeaux lors de canicules, protection face au vent pour d'éventuelles cultures). Elles favorisent également le maintien d'espèces floristiques rares et menacées, pouvant



constituer des habitats privilégiés pour de nombreux insectes, oiseaux et reptiles.

Les mares du territoire, quant à elles, accueillent aussi de nombreuses espèces de faune et de flore patrimoniales protégées, inféodées à ces habitats telles que le triton crêté ou la rainette verte. En effet, les réseaux de mares représentent un maillon essentiel de la trame verte et bleue en assurant les continuités écologiques au travers du territoire.

L'Atlas de la Biodiversité de Guérande c'est aussi le fruit de l'action des habitants ! Entre 2021 et 2023, plus de 250 Guérandais ont participé à des animations en lien avec la biodiversité (ateliers, sorties nature, conférence, programmes de sciences participatives, expositions, etc.) afin de mieux comprendre la nature qui les entoure et ainsi mieux préserver ce patrimoine commun.



Objectif de Développement Durable 15.5

Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et (...) protéger les espèces menacées



La biodiversité guérandaise en chiffres...

5 446 hectares

111 espèces d'oiseaux

5 espèces de reptiles

9 espèces d'amphibiens

13 espèces de chauves-souris

245 espèces d'insectes

734 espèces végétales

+ d'infos

parc-naturel-briere.com

Les refuges animaliers à Guérande

L'APAK et Animô Espoir 44 sont deux refuges sur la commune de Guérande. Nous sommes allés à la rencontre de leurs bénévoles, qui œuvrent tous les jours pour accueillir les animaux dans les meilleures conditions.

Les chats et les chiens accueillis ont été abandonnés par leurs maitres pour différentes raisons. Trouvés, ou directement déposés dans les structures, ces animaux sont recueillis et soignés par les associations avant d'être adoptés par des familles pour une nouvelle vie !



Venez à la rencontre des chats et chiens à l'adoption dans les refuges de Guérande !

Ces deux associations accueillent volontiers les bénévoles motivés, prêts à s'engager régulièrement. Les bénévoles ont pour missions de promener les chiens, nourrir les animaux, accueillir et accompagner le public qui se présente, donner des conseils et renseignements, nettoyer les boxes et chatteries, câliner, jouer, brosser, et éventuellement, selon leurs envies et compétences, faire des petites réparations, du rangement ou encore prendre des photos pour le site et les réseaux sociaux.

Vous souhaitez devenir bénévole ? Contactez l'APAK ou Animô Espoir 44. Il est également possible de faire des dons financiers à ces associations. Renseignez-vous auprès d'elles.

Vous souhaitez adopter un animal ? C'est une démarche sérieuse, qui demande un engagement au long terme. Vous pouvez, dans un premier temps, lire le certificat d'engagement et de connaissance qui vise à sensibiliser et responsabiliser les acquéreurs d'animaux de compagnie sur agriculture.gouv.fr. N'hésitez pas ensuite à vous rendre à l'une ou l'autre association, où vous pourrez découvrir les animaux et poser toutes les questions que vous souhaitez aux bénévoles.

L'APAK

L'APAK a ouvert ses portes en avril 2018, après d'importants travaux de rénovation du terrain qu'elle a racheté, le long de la Route Bleue. Depuis, une trentaine de bénévoles y donnent de leur temps quotidiennement.

L'association accueille les animaux sur un grand terrain où les chiens peuvent être laissés en liberté. Plusieurs terrains clos permettent par ailleurs de regrouper les chiens selon leur entente. Les chats, quant à eux, disposent de différents lieux pour se refaire une santé. L'association a installé une partie infirmerie afin de dispenser les premiers soins, ainsi qu'une partie toilette, qui permet de nettoyer les animaux confortablement. Une fois remis sur pieds, les animaux sont alors proposés à l'adoption.

Lors de cette étape cruciale, les membres de l'APAK tiennent à accompagner au mieux les futurs maitres : questionnaire, rencontre pour échanger sur les conditions d'accueil de l'animal, recommandations, test d'une semaine dans la famille, voire déplacement d'un bénévole sur place pour accompagner au mieux le changement de foyer : les adoptants sont ainsi sélectionnés afin de garantir le bien-être des animaux adoptés. Les animaux peuvent ainsi « passer d'un comportement parfois craintif à un amour inconditionnel », comme nous précise l'un des bénévoles.

+ d'infos

07 87 63 48 49 - apak44@orange.fr - apak.fr

Animô Espoir 44

Ce refuge, situé dans le village de Brézéan, accueille lui aussi des animaux abandonnés. Après 10 jours de soins prodigués par la fourrière, voisine de l'association puisqu'elles partagent le même terrain, les chiens et les chats remis en forme sont confiés à Animô Espoir 44.

Les animaux, au contact permanent de bénévoles attentionnés, sont ainsi prêts à se socialiser à nouveau avec leurs futures familles. Intérieur chauffé et extérieur protégé, avec des jeux, des peluches et des arbres à chats, ils disposent d'une maison temporaire toute options !

Les soins courants sont apportés par les bénévoles et des consultations pour les animaux malades ont régulièrement lieu avec un vétérinaire, sur site ou dans son cabinet selon les besoins (poses de puces électroniques, vaccins, stérilisation...).

Cette association, qui a vu le jour en 2020, regroupe elle aussi une centaine de bénévoles, prêts à se mobiliser quotidiennement (eh oui, les animaux ont besoin d'attention tous les jours !)

+ d'infos

07 84 10 34 68 - animespoir44@orange.fr animespoir44.fr

Agenda

Mars

P'tit déj pour bébés lecteurs (0 à 4 ans)

Un moment gourmand de lectures avec votre bout d'chou.

Samedi 2 mars à 10h30 à la médiathèque
Gratuit. Sur réservation : 02 40 24 75 91

Exposition de photographies

Photos historiques de Dinkelsbühl, 1860-1920 par le comité de jumelage

Du 2 au 16 mars de 10h à 12h et de 14h à 18h
Athanor – Salle Perceval
Gratuit

Visite guidée : Gustave Tiffoche, le potier

Les 3 et 5 mars - de 14h30 à 15h15 - Porte Saint-Michel
Infos et résas : 02 28 55 05 05

Démonstration de tour à potier

Mardi 5 mars - de 14h à 17h - Porte Saint-Michel
Infos et résas : 02 28 55 05 05

Ateliers jeune public

- La quête du magicien : le 5 mars - 15h-16h
- Le parchemin du Duc : le 6 mars - 15h-16h30
- Modelons les formes : le 7 mars - 15h-16h30

A la Porte Saint-Michel – Infos et résas : 02 28 55 05 05

Modelons les formes

Atelier pour les 3-6 ans accompagnés.

Jeudi 7 mars - de 15h à 16h30 - Porte Saint-Michel
Infos et résas : 02 28 55 05 05



Jeanne de Navarre et Jean IV vous convient aux préparatifs de leur mariage les 1^{er} et 2 juin !

Préparez votre plus belle tenue de fête : le bal fait son grand retour le samedi soir ! Loué ou fabriqué par vos soins, arborez votre plus beau costume pour venir danser la tarentelle.

Et si vous voulez participer à l'organisation, contactez-nous pour rejoindre l'équipe des bénévoles : fete.medievale@ville-guerande.fr

Des questions informatiques ?

Un temps pour répondre à toutes vos questions sur votre smartphone, tablette, PC.

Mardi 12 mars de 14h15 à 15h45
Athanor – Médiathèque

Gratuit. Sur réservation : 02 40 24 75 91

Humour – De la mort qui tue

Sans filtre et sans détour, Adèle Zouane s'attaque à la mort, et nous fait mourir de rire !

Mardi 12 mars 20h30 – Athanor

De 6 à 15 € – Réservation 02 40 24 73 30

Jeux vidéo (dès 9 ans)

Jeux sur PC, consoles et tablettes.

Samedi 16 mars de 14h à 17h

Athanor – Salle multimédia

Gratuit. Infos : 02 40 24 75 91

Atelier numérique - D'clics Création minecraft (dès 10 ans)

Mardi 19 et 26 mars de 17h15 à 18h45

Athanor – Médiathèque

Gratuit. Sur réservation : 02 40 24 75 91

Lancement prix BD Première vague 2024

Soirée de présentation des 8 titres sélectionnés par la librairie L'esprit large.

Mardi 19 mars à 19h – Athanor – Médiathèque

Gratuit

Ra'conte moi (4 à 8 ans)

Des histoires à écouter, choisies par les bibliothécaires.

Mercredi 20 mars à 16h – Athanor – médiathèque

Gratuit. Sur réservation : 02 40 24 75 91

Des questions informatiques ?

Jeudi 21 mars de 16h15 à 17h45

Athanor – médiathèque

Gratuit. Sur réservation : 02 40 24 75 91

Applis à gogo (7 à 10 ans)

Des applis ludiques pour tablettes et smartphones à découvrir et tester.

Samedi 23 mars de 15h à 16h

Athanor – médiathèque

Gratuit

Spectacle en famille

L'idole des houles (dès 7 ans)

La toute petite cie - Une embarquée théâtrale malicieuse sur les traces du grand navigateur, Eric Tabarly.

Samedi 23 mars 17h

De 6 à 10 € - Réservation 02 40 24 73 30

Visite du commissaire de l'exposition Tiffoche

Dimanche 24 mars - de 14h30 à 15h30
Porte Saint-Michel

Infos et résas : 02 28 55 05 05

Ours mon ami !

Du 27 mars au 30 avril

La médiathèque fête le personnage de l'ours dans la littérature jeunesse.

- Mercredi 27 mars à 15h30

Contes :

Attention, un ours peut en cacher un autre ! par Sylviane Blomme-Pille (Dès 6 ans)
Gratuit. Sur réservation : 02 40 24 75 91

- Samedi 30 mars de 9h à 12h

Lectures sur le marché : spécial Ours (De 0 à 6 ans)

- Mercredi 3 avril de 10h à 12h

Matinée Jeux :

Dis Ours, tu joues ? (De 4 à 8 ans)

- Mercredi 3 avril de 14h à 16h

Atelier créatif :

A la manière de Catherine Pineur Chacun son Ours (De 7 à 11 ans). Peinture à l'œuf.

- Du samedi 6 au mardi 30 avril (heures d'ouverture de la médiathèque)

Exposition Ours mon ami !

(Dès 3/4 ans) Qu'ils soient de collection, en peluche ou en tissu, les ours s'installent dans l'espace jeunesse.

Jeux vidéo : Jeux de tir

(Dès 9 ans)

Entrez dans l'arène et affrontez-vous dans un jeu de tir nerveux et compétitif (Warsow). Jeux sur PC, en réseau, un seul mot d'ordre : jouons en toute convivialité !

Mercredi 27 mars de 14h à 17h

Athanor – médiathèque

Gratuit

Conseil municipal

Mercredi 27 mars à 18h à l'Hôtel de Ville ou en direct sur Facebook

Spectacle - Bingo !

Un loto musical

Trio Musica Humana. Opéra ou bingo ? Ne choisissez plus, prenez vos places pour ce loto truculent et burlesque.

Vendredi 29 mars 20h30 – Athanor

De 6 à 15 € - Réservation 02 40 24 73 30

J'ai RDV avec mes élus à Bissin

Samedi 30 mars - 10h/12h

Découverte des logiciels libres

Découvrez les logiciels libres, leur principe, ainsi que notre sélection d'outils indispensables.

Samedi 30 mars de 14h15 à 15h45

Athanor – Médiathèque

Gratuit. Sur réservation : 02 40 24 75 91

Avril

Salon des Métiers d'Art

Venez à la rencontre des artisans de la région (ateliers, démonstrations...)

Les 5, 6 et 7 avril - Place du Marché au Bois

Infos sur ville-guerande.fr

Ateliers jeune public

- La quête du magicien : 15h-16h tous les mardis des vacances scolaires zones B et C

- Le parchemin du Duc : 15h-16h30 tous les mercredis des vacances scolaires zones B et C

A la Porte Saint-Michel

Infos et résas : 02 28 55 05 05

Atelier numérique - D'clics

Makey makey (dès 10 ans)

Mardi 2 et 9 avril de 17h15 à 18h45

Athanor – Médiathèque

Gratuit. Sur réservation : 02 40 24 75 91

Démonstrations de tour à potier

Les 5, 9 et 23 avril – Porte Saint-Michel

Infos et résas : 02 28 55 05 05

Des questions informatiques ?

Vendredi 5 avril de 10h15 à 11h45

Athanor – Médiathèque

Gratuit. Sur réservation : 02 40 24 75 91

Visite guidée : Gustave Tiffoche, le potier

Dimanches 7 avril, 5 mai, 30 juin, mardis 9, 16, 23

et 30 avril de 14h30 à 15h15 – Porte Saint-Michel

Infos et résas : 02 28 55 05 05

L'œuvre du mois de Tiffoche

Visite express

Mardis 9, 16, 23, 30 avril à 11h – Porte Saint-Michel

Infos et résas : 02 28 55 05 05

Jeux vidéo : Rocket league

(Dès 9 ans)

Du foot... avec des voitures ! Réalisez les plus belles cascades dans des matchs endiablés en équipes de 2 contre 2.

Mercredi 10 avril de 14h à 17h

Athanor – Médiathèque

Gratuit

Modelons les formes

Atelier pour les 3-6 ans accompagnés.

Jeudis 11, 18, 25 avril et 2 mai – Porte Saint-Michel

Infos et résas : 02 28 55 05 05

La Révolution des œillets

Comité de jumelage Castro-Marim

11, 12 et 13 avril

Découverte du casque de réalité virtuelle

Vendredi 12 avril de 16h15 à 17h45

Athanor – Médiathèque

Gratuit

Atelier dessin manga (dès 12 ans)

Une découverte de l'univers graphique de Jirô Taniguchi.

Samedi 13 avril à 10h – Athanor

Gratuit et réservé aux spectateurs de Waï waï

Sur réservation 02 40 24 73 30

BD-concert - Waï waï (dès 7 ans)

Trois musiciens livrent un spectacle immersif dans La forêt millénaire, de Jirô Taniguchi, où les planches du manga sont projetées et animées sur un grand écran.

Samedi 13 avril à 20h30 – Athanor

De 6 à 10 € – Réservation au 02 40 24 73 30

Presse en ligne et livres numériques

Venez tester et échanger autour des ressources numériques de la médiathèque.

Samedi 13 avril de 14h à 15h30

Athanor – Médiathèque

Gratuit

Des questions informatiques ?

Jeudi 18 avril de 14h15 à 15h45

Athanor – Médiathèque

Gratuit

Jeux vidéo (dès 9 ans)

Samedi 20 avril de 14h à 17h – Athanor – Médiathèque

Gratuit

Tour de Bretagne

le 27 avril



Mai

Marche citoyenne à Kerbinou

Mercredi 15 mai

Jeux vidéo (dès 9 ans)

Mercredi 15 mai de 14h à 17h – Athanor – Médiathèque

Gratuit

Des questions informatiques ?

Vendredi 17 mai de 10h15 à 11h45

Athanor – Médiathèque

Gratuit

Un air de fête

En fin de journée, sur la Coulée verte, le service culturel vous invite à sa fête de fin de saison. Au programme : des spectacles, des animations, une vente de livres de la médiathèque, une petite restauration...

Samedi 18 mai

Gratuit

Nuit des musées à la Porte Saint-Michel

Une expérience unique à la lueur des bougies ! Lové dans les coussins, sous un plaid, un médiateur vous raconte les nombreuses vies de la Porte Saint-Michel. La visite se poursuit avec l'exposition Gustave Tiffoche.

Samedi 18 mai – de 20h à minuit – Porte Saint-Michel

Infos et résas : 02 28 55 05 05

Ra'conte moi (4 à 8 ans)

Des histoires à écouter choisies par les bibliothécaires.

Mercredi 22 mai à 16h – Athanor – Médiathèque

Gratuit. Sur réservation : 02 40 24 75 91

Découverte de l'imprimante 3D

Vendredi 24 mai de 10h15 à 11h45

Athanor – Médiathèque

Gratuit. Sur réservation : 02 40 24 75 91

Jeux vidéo : Jeux de combat

Affrontez-vous sur différents jeux de combats actuels ou rétros : Street Fighter 2, Tekken 3, Naruto Shippuden...

Samedi 25 mai de 14h à 17h – Athanor – Médiathèque

Gratuit

Des questions informatiques ?

Mardi 28 mai de 14h15 à 15h45

Athanor – Médiathèque

Gratuit. Sur réservation : 02 40 24 75 91

J'ai RDV avec mes élus à Kerquessaud

Samedi 25 mai – 10h/12h

Carwash

Les jeunes de l'Accueil 10/14 ans organisent des nettoyages de voiture afin de financer un projet de départ en séjour !

Samedi 6 avril de 9h30 à 12h30 et mercredi 10 avril de 14h30 à 17h30 - Coulée Verte - 5 €.

Inscription obligatoire au 06 07 21 34 35.

ATELIERS NUMÉRIQUES DE MARS A JUIN

Atelier unique ou cycles pour débiter ou progresser en informatique

Athanor – médiathèque

Tarif par atelier : 5€ / tarif réduit 1,50€
Sur réservation : 02 40 24 75 91

- Firefox et bloqueur de pub
Mardi 12 mars - 10h15 à 11h45
- Chiffrer ses documents
Jeudi 14 mars - 14h15 à 15h45
- Tablette et smartphone
Mardi 19 et 26 mars, 2 et 9 avril - 10h15 à 11h45 et Jeudi 16, 23 30 mai et 6 juin - 14h15 à 15h45
- Mes premiers pas sur PC
Jeudi 21, vendredi 22, jeudi 28, vendredi 29 mars - 14h15 à 15h45
- Whatsapp
Jeudi 28 mars - 16h15 à 17h45
- Débiter sur windows
11 Jeudi 4 et 11 avril - 14h15 à 15h45
- Faire le ménage dans son ordinateur
Jeudi 4 avril - 16h15 à 17h45
- Retoucher ses photos
Jeudi 11 et 18 avril - 16h15 à 17h45
- Gérer ses mots de passe
Mardi 14 et 21 mai - 10h15 à 11h45
- Débiter sur internet
Mardi 14 et 21 mai - 14h15 à 15h45
- Ranger ses photos
Jeudi 16, 23, 30 mai - 16h15 à 17h45
- Streaming et téléchargement libre en musique
Jeudi 6 juin - 16h15 à 17h45
- Montage vidéo
Mardi 11, 18, 25 juin - 14h15 à 15h45
- Découverte Canva
Mardi 11 juin - 16h15 à 17h45
- Tableur
Jeudi 13, 20 et 26 juin - 14h15 à 15h45
- Partager des photos avec son smartphone
Mardi 18 juin - 16h15 à 17h45

Détail des évènements à retrouver sur ville-guerande.fr

Les platanes qu'on abat

En ce mois d'avril qui voit la nature se réveiller, deux arbres du village de la Madeleine ne reverdiront pas.

En effet, le 29 décembre 2023, les services techniques de la mairie de Guérande sont intervenus pour abattre deux platanes plantés depuis environ 50 ans sur le parking situé à l'arrière de la mairie annexe de la Madeleine. Une rapide mobilisation citoyenne ce jour là a réussi à octroyer un sursis à l'un des deux arbres. Les intervenants pensaient qu'on en resterait là ou qu'une concertation se mettrait en place. Mais non ! Le second platane a été abattu le 4 janvier 2024.

Nous ne sommes pas par principe contre l'abattage des arbres qui peut être justifié lorsque les arbres concernés sont malades ou morts (encore qu'un arbre mort est souvent très favorable au maintien de la biodiversité) ou lorsqu'ils mettent en danger les passants ou les édifices. Mais ce n'était absolument pas le cas ici. Alors pourquoi ces deux arbres ont-ils été coupés ? Eh bien ces platanes ont eu le tort d'être des arbres à feuillage caduc et de laisser le vent répandre leurs feuilles un peu partout en automne. Des riverains se sont plaints de voir leurs gouttières obstruées et M. Dunet, adjoint aux travaux, espaces verts et mobilités a signé l'autorisation d'abattage sans aucune concertation préalable. Cette décision n'était absolument pas justifiée puisqu'un simple élagage aurait suffi à résoudre le problème, ce qui apparemment était la demande des voisins incommodés.

Et comment cette décision d'abattage peut-elle être justifiée au regard de la « Charte de l'Arbre » rédigée à l'automne 2023 par la commission environnement avec des élus de la majorité et de la minorité, en partenariat avec des associations de défense de l'environnement comme la Ligue pour la protection des oiseaux et Vert Pays Blanc et Noir ?

Faut-il rappeler que la place de l'arbre dans la cité outre son aspect esthétique est un enjeu de santé publique grâce à l'aménagement d'îlots de fraîcheur, le stockage du Co2, la production d'oxygène, la régulation hydrique et qu'il participe à la qualité de l'environnement dans une ville souvent très minérale ?

Abattre un arbre n'est en rien un acte anodin pour nous élus Verts et pour un certain nombre de nos concitoyens Guérandais. C'est pourquoi lorsque la question de l'abattage se pose, il nous paraît nécessaire d'avoir de la concertation en amont de la décision, et dans le cas où l'abattage apparaît justifié, d'apporter des explications pédagogiques, notamment aux riverains.

La majorité se félicite d'avoir planté beaucoup d'arbres ces dernières années, notamment par la création de vergers dans les villages et les quartiers. C'est très bien mais cela ne permet en aucun cas de justifier la décision d'abattage des platanes de la Madeleine.

Vivons Guérande écologique et solidaire !

mercedes.forge@ville-guerande.fr
jean-noel.desbois@ville-guerande.fr
gaelle.estay@ville-guerande.fr
alain.legendil@ville-guerande.fr
<https://vges.fr>



Décider de Guérande pour les 30 années à venir sans les Guérandais !

Le 7 février, nous avons eu une présentation du scénario choisi pour le visage de Guérande dans les 20 années à venir.

L'article de la Presqu'île du 9 février annonce que 600 personnes ont travaillé sur ce dossier ! Notre compte est bien différent : 32 personnes du conseil citoyen, 40 personnes dans les ateliers dont plusieurs agents de la ville, 45 personnes qui s'étaient manifestées en juin dernier sur le marché. Une présentation a été faite aux agents dont peu habitent à Guérande. Les commerçants ont eu deux séances de travail. Pas de présentation ouverte.

Quelle ville demain avec un intra muros entièrement piéton ?

Nous demandons qu'une possibilité soit donnée aux Guérandais de s'exprimer avant finalisation.

Guérande l'avenir en presqu'île

guer.av.pres@gmail.com
<https://fb.me/bailhache2020>
www.bailhache2020.com



Un budget en trompe l'œil.

Le débat municipal d'orientation budgétaire permet à tous les groupes de faire part de leurs remarques sur les budgets passés et à venir. Sont ainsi examinés la pertinence des choix passés et l'économie générale de ces sommes conséquentes qui sont issues de la poche des contribuables guérandais. C'est aussi l'occasion de veiller au patrimoine de la ville, en dénonçant par exemple le gaspillage de l'ensemble irremplaçable du Carré Saint Jean dans l'intra-muros, qui risque d'être irrémédiablement vendu et démantelé cette année.

Réprimandée par la Chambre Régionale des Comptes la municipalité a enfin diminué son endettement se félicitant d'ailleurs de mettre fin à ses propres turpitudes passées ! C'était indispensable.

Pour autant ce budget ne nous satisfait pas pour deux défauts récurrents :

1/Des dépenses de fonctionnement en croissance incontrôlée

Cette année encore, nous regrettons que les dépenses de fonctionnement (+5,7% en 2023) ne fassent pas l'objet d'un plan de maîtrise. Sans cet exercice qui permet d'examiner chaque dépense pour identifier les moins efficaces, ces dépenses cloîtreraient irrémédiablement car les sollicitations sont toujours plus nombreuses.

2/Des prévisions d'investissement jamais exécutées

Sur proposition du maire le conseil municipal est amené à voter le budget. C'est ensuite à la municipalité (le maire et ses adjoints) de l'exécuter intégralement. Or depuis de nombreuses années, la municipalité gonfle artificiellement les sommes allouées qui ne sont en fait jamais investies. Devant notre insistance répétée, l'exécution progresse mais cette année encore, 2M€ sont restés sans affectation d'investissement.

L'augmentation des impôts en 2023 était inutile.

Dans ce contexte on ne peut que s'insurger devant la hausse du taux des impôts, décidée par la ville (+2%) en 2023, en sus de l'augmentation due à l'inflation (+7,10%). Souhaitons que ce sera la dernière du municipal.

Nous sommes ainsi loin d'une gestion de « bon père de famille » qui nécessiterait d'évaluer régulièrement la pertinence des dépenses de fonctionnement, ne provisionnerait que pour des dépenses réalisables et surtout ne s'autoriserait pas, par facilité, à des revenus supplémentaires par augmentation arbitraire des impôts. L'argent prélevé ne doit pas seulement faire tourner la machine administrative mais surtout être investi pour l'avenir des Guérandais.

Un nouveau souffle pour Guérande

charles.dekersabiec@ville-guerande.fr
sylvie.costes@ville-guerande.fr
jean-luc.baholet@ville-guerande.fr
<https://guerande-nouveausouffle.fr/>



Lors du dernier Conseil municipal, le Maire a annoncé son choix de ne pas augmenter les taux d'imposition sur 2024. Si le groupe *Pour Guérande Citoyenne* se félicite de cette décision pour les Guérandais, il s'inquiète de l'incohérence qui règne au sein de la majorité. L'année dernière, on nous expliquait qu'augmenter les impôts était le seul choix responsable possible. Aujourd'hui, un an plus tard, on nous expose le contraire. En matière de finances publiques notamment, nous demeurons convaincus que la **cohérence doit guider l'action des élus**.

Malgré l'adoption de la Charte de l'arbre... et après nous avoir expliqué au moment de Noël, qu'il était préférable de couper 130 petits sapins plutôt qu'un grand... le mois dernier, changement de cap ! On préfère finalement abattre deux platanes à la Madeleine, ce qui évitera d'avoir à les élaguer. À l'heure où la préservation de la biodiversité est devenue un enjeu majeur et où le rôle écologique des arbres n'est plus à démontrer, la majorité, opte pour le choix de la facilité et du court-termisme.

Mi-janvier, alors que les températures chutent en dessous de 0°, les bénévoles des *Resto du Cœur* se retrouvent à accueillir les bénéficiaires dans une salle non chauffée. La raison ? Le fioul destiné à remplir la cuve et à alimenter le site en chauffage n'a pas été commandé. Dans le même temps et pour le même motif, la collecte du don de sang qui devait avoir lieu salle de Saillé, a dû être annulée. Sur tous ces sujets, manque d'anticipation et précipitation sèment la confusion.

Aujourd'hui comme hier, à Guérande comme ailleurs : **gérer, c'est prévoir !**

Pour Guérande Citoyenne

anouk.paolozzi-dabo@ville-guerande.fr
yannick.danio@ville-guerande.fr



Chères Guérandaises, chers Guérandais,

Guérande : une ville où il fait bon vivre

Chaque année, le label des « Villes et villages où il fait bon vivre » analyse et classe l'ensemble des 34.820 communes de France métropolitaine. Ce label distingue les villes ayant obtenu les meilleurs résultats en fonction de critères précis - qualité de la vie, transports, commerces, services et sécurité - et souligne la singularité de chaque territoire distingué. Après plusieurs années d'avancées successives, Guérande a la satisfaction de faire partie du cercle restreint des 1000 communes les mieux classées de l'hexagone depuis l'année dernière. Avec un nouveau bond de 143 places cette année, nous sommes désormais classés à la 719ème place.

En parallèle, nous venons d'obtenir la 3ème place du classement des "meilleurs endroits où vivre en France", d'après la start-up française « **Ville de Rêve** ». Avec un score général de 87,7 / 100, notre ville est saluée notamment pour son accès à la nature et sa qualité de vie. 725 indicateurs ont été pris en compte.

Même si ces classements sont à prendre avec une infinie précaution, nous œuvrons au quotidien pour améliorer notre commune et son bien-vivre auquel nous sommes attachés. Les défis sont encore nombreux mais notre travail continue d'être reconnu et c'est sans doute la plus belle des récompenses.

Le nombre d'habitants est en baisse, vraiment ?

A la lumière des éléments apportés dans la partie précédente, on pourrait presque s'étonner des récents chiffres de l'INSEE repris par la presse pointant une baisse de 0,1% du nombre d'habitants dans notre commune ces six dernières années (entre 2015 et 2021).

En 2015, la population de Guérande était de 16 914 habitants, marquant le début d'une période de déclin démographique. Cependant, cette tendance s'est inversée depuis, avec une croissance constante. Actuellement, la ville se rapproche du seuil des 17 000 habitants en enregistrant +143 nouveaux habitants l'année dernière, pour un total de 16 733 résidents. Cette dynamique positive témoigne du succès de la politique municipale mise en œuvre au fil des années, notamment grâce à plusieurs programmes de logement en cours, dont ceux développés dans l'écoquartier Maison Neuve.

Les chiffres de population actuellement disponibles, établis pour l'année 2021, ne reflètent pas pleinement la réalité de notre commune en 2024. Il nous apparaît essentiel d'obtenir des données à jour afin de mieux planifier nos services et infrastructures en fonction des besoins réels de notre population croissante. Dans le contexte actuel d'attractivité croissante de Guérande, nous avons demandé à l'INSEE d'établir un calcul complet de notre population.

Défendre nos agriculteurs et pêcheurs locaux !

Lors du Conseil Municipal du 31 janvier dernier, nous avons souhaité faire voter une motion de soutien à nos agriculteurs et pêcheurs locaux que nous vous prions de trouver à la suite : « *Face à la lourdeur des normes administratives et en raison du contexte international, les agriculteurs et les pêcheurs de Loire-Atlantique manifestent leur colère depuis début janvier. Ils expriment ainsi avec leurs propres méthodes de revendications le malaise profond qui est le leur : la plaie est béante et ne peut se refermer qu'avec des solutions pérennes et durables pour leurs métiers.* »

L'agriculture tient un rôle majeur en Loire-Atlantique, avec près de 5000 exploitations où salariés et indépendants travaillent la terre pour nous nourrir. La filière halieutique est quant à elle une activité identitaire de notre territoire, avec les ports de pêche de La Turballe et du Croisic, qui représentent environ 872 emplois dont 218 marins pour plus de 7000 tonnes de poissons débarquées en 2023.

Depuis de nombreuses années, ces filières sont engagées en faveur de la transition écologique et montrent à de multiples reprises leurs engagements en faveur de pratiques plus durables et respectueuses de la biodiversité.

Une agriculture vivante et une pêche durable, rémunérant correctement ceux qui la servent, est une condition indispensable à l'équilibre de ces secteurs auxquels les élus sont profondément attachés. Le cri d'alarme des professionnels, à l'échelle nationale et européenne, doit être entendu par toutes les autorités publiques en charge de ces secteurs d'activités. Des réponses concrètes, pour aujourd'hui et à plus long terme, sont la condition de la pérennité de l'activité agricole et de la filière halieutique au service du pays et des communes.

Par ce vœu, les élus de la Ville de Guérande souhaitent affirmer leur soutien à la filière halieutique et au monde agricole et demandent au Gouvernement français de :

- PROPOSER des solutions aux représentants de ces filières pour définir, ensemble, des solutions à court, moyen et long terme pour garantir la pérennité de leur activité,
- SIMPLIFIER l'ensemble des contraintes administratives et réglementaires que subissent ces activités,
- SOUTENIR économiquement les professionnels dans la transition écologique nécessaire à leurs activités,
- DÉFENDRE la filière halieutique et le monde agricole face à la concurrence déloyale engendrée par les marchés internationaux. »

A Guérande, nous soutenons ces acteurs du territoire en proposant leurs produits dans nos cantines scolaires. Vous aussi, vous pouvez apporter votre contribution en continuant d'acheter des produits locaux. C'est ensemble que nous arriverons à pérenniser l'activité des professionnels de notre territoire !

La Majorité municipale

Le Maire vous répond



La commune met-elle à disposition des composteurs gratuits ?

Emma

Je suppose que votre question fait suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (loi AGECL). Celle-ci stipule l'obligation générale pour toutes les collectivités de mettre en place des solutions de tri à la source des biodéchets pour leurs habitants.

Notre communauté agglomération, au sein de laquelle nous menons une politique ayant pour objectif le « 0 déchet » n'a pas attendu cette loi pour mettre en place cette habitude vertueuse et distribue des composteurs individuels sur le territoire depuis 20 ans déjà. Je vous invite donc à prendre l'attache de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo qui met gratuitement à disposition 2 modèles de composteurs : 345 litres et 620 litres (le composteur est en kit, donc il passe dans le coffre d'une voiture) sur présentation d'un justificatif de domicile.

En parallèle, pour ceux qui nous lisent qui habitent dans des appartements, la communauté d'agglomération développe avec l'ensemble des bailleurs et syndicats le déploiement de composteurs collectifs pour que chacun, à son échelle, puisse composter ses biodéchets. Que ce soit dans un appartement ou dans une maison, en ville ou à la campagne, nous pourrions bientôt tous mettre la main à la patte !



Vous souhaitez vous aussi adresser une question à votre Maire ?
Envoyez-nous votre message à l'adresse communication@ville-guerande.fr



De nombreuses personnes porteuses de handicap rencontrent des difficultés pour se déplacer dans notre commune. Que faites-vous concrètement pour permettre une meilleure inclusion de toutes et tous ?

Stéphanie

« Le handicap ne peut pas être un handicap » comme disait Stephen Hawking, brillant physicien théoricien, atteint depuis son adolescence d'une maladie le contraignant à rester sur un fauteuil roulant. Depuis 2015, la Ville de Guérande est engagée dans la réalisation d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) sur 9 ans pour programmer la mise en accessibilité de ses bâtiments ouverts au public. Alors que nous arrivons au terme de cette convention et après plusieurs années d'investissements conséquents, nous sommes heureux d'arriver à l'objectif fixé de 51 bâtiments pleinement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous souhaitons amplifier cette démarche en réfléchissant à des solutions pour permettre l'accessibilité de toutes et tous à notre patrimoine historique (les remparts et la Collégiale notamment) et continuer à améliorer notre voirie pour que tout le monde puisse se déplacer en sécurité : tant les fauteuils que les déambulateurs par exemple.



Et parce que le handicap ne se limite pas à la mobilité, le pôle action sociale / handicap du Centre Communal d'Action Sociale de Guérande se tient à la disposition de toutes et tous pour les aider dans leur quotidien. Saviez-vous par exemple que nous proposons ce magazine municipal en format audio pour les personnes déficientes visuelles ? Saviez-vous aussi que nous mettons gratuitement à disposition des Guérandais des rampes d'accès mobiles ? Cela fait partie des nombreuses actions réalisées au quotidien pour faire de Guérande une ville plus inclusive.

Et les vainqueurs sont... Kerbenet II !

De nombreux Guérandais ont participé au concours photo de la Fête des quartiers et des villages organisée cet hiver. Pour 2023, les vainqueurs sont les habitants de Kerbenet II. Vous souhaitez participer au concours 2024 ? Envoyez votre photo à democratieparticipative@ville-guerande.fr entre le 1^{er} avril et le 31 octobre !

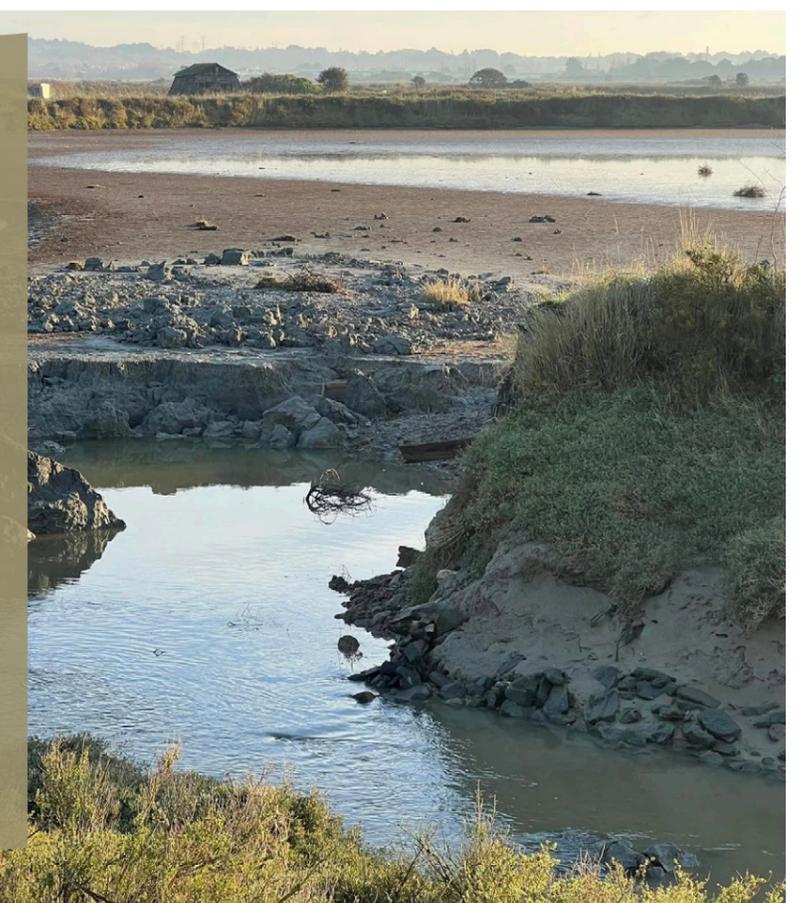


De nombreux dégâts dans les marais

Une enveloppe exceptionnelle de 100 000 € a été accordée par CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo pour financer les travaux de protection des brèches occasionnées dans les marais salants au cours des tempêtes de novembre.

Les passages des tempêtes Céline, Ciaran et Domingo avaient ouvert 18 brèches dans les marais salants et provoqué 3 500 mètres de glissements de talus. Cette subvention, à destination de l'ASA*, va permettre de financer une partie de ces travaux indispensables.

* l'Association syndicale autorisée qui assure la gestion des digues des marais salants du bassin de Guérande



SALON DES MÉTIERS D'ART DE GUÉRANDE

DANS LE CADRE DES JOURNÉES
EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

**ATELIERS
DÉMONSTRATIONS
RENCONTRES**

Programme complet sur
ville-guerande.fr

**PLACE DU
MARCHÉ
AU BOIS**

**5 6 7
AVRIL
2024**

« SUR LE BOUT DES DOIGTS »

#JEMA2024

www.journeesdesmetiersdart.fr



Ville de
Guérande